

droit pénale

Par **nadya**, le **21/02/2009** à **02:01**

Bonsoir, mon mari et actuellement detenu depuis septembre, entre temps il avait un autre jugement en novembre concernant une autre affaire dont il ne c'est pas présentes étant donné qu'il était en prison, sur se fait j'ai reçu un courrier il y'a a peu près 2 mois m'annonçant qu'il a été condamné a 10 mois pour l'autre affaire lui n'étant toujours pas au courant a se jour et a signer sa feuille de sortie pour le 12 mars, comment cela va t'il se passer? vont'il lui annoncer au dernier moment? dans ce cas pourra t'il faire opposition? je vous remercie car je veux vraiment pas qu'il l'apprenne de moi même car nous avons une fille et il ne l'a pas vu depuis 5 mois et j'ai vraiment peur de se qui pourra se passer...merci beaucoup

Par **Camille**, le **21/02/2009** à **09:17**

Bonjour,
Et il n'a pas d'avocat ? shock: found or type unknown

Par **nadya**, le **21/02/2009** à **12:14**

D'habitude il a toujours un avocat mais se jour la étant donné qu'il ne c'est pas présenter donc pas d'avocat.

Par **Ishou**, le **21/02/2009** à **12:22**

Pourquoi il ne s'est pas présenté?

Par **nadya**, le **21/02/2009** à **12:33**

Il était en prison c'est pour sa qu'il n'a pas pu se présenter.

Par **Ishou**, le **21/02/2009** à **13:18**

Il va quand même bien falloir lui annoncer la nouvelle

Par **nadya**, le **21/02/2009** à **13:49**

oui c'est claire mais je penser vraiment que la prison aller lui annoncer mais je vois que se n'est pas le cas a 20jours de sa sortie j'ose vraiment pas lui dire c'est trop dure par rapport a notre fille,et je c'est pas qu'el démarche il pourrait faire si il pourrait redemander une date de jugement, a vrai dire je c'est rien de se qui pourrait se passer

Par **akhela**, le **21/02/2009** à **14:24**

mais en principe la prison doit le prévenir qu'il y a un procès en cours contre lui et elle a même l'obligation de l'y conduire !!!!

Par **nadya**, le **21/02/2009** à **14:38**

Bonjour Akhela, il n'as ni était prévenu par la prisons ni a était emmener...d'ailleurs c'est evidemment sa que je ne comprend pas? et pourquoi n'est t'il toujours pas au courant? j'ai vraiment peur qu'il lui annonce sa le jour de sa sortie alor qu'il vient juste de signer sa feuille de sortie pour le 12mars.Je ne comprend plus rien et je trouve sa très bizarre.

Par **Ishou**, le **22/02/2009** à **13:32**

En attendant, même si la prison a merdé (ça peut se comprendre qu'elle soit dépassée administrativement), vous, vous êtes au courant de cette nouvelle condamnation. Vous ne pouvez pas espérer que quelqu'un annonce la nouvelle à votre mari. Prenez votre courage à deux mains et faites lui part de la situation. Il a le droit d'etre au courant

Par **nadya**, le **22/02/2009** à **16:38**

bonjour Ishou,merci pour votre soutient je pense que arrivait là je n'ai plus trop le choix donc faudra vraiment que je le fasse et ne plus perdre de temps car si sa se passe mal le 12mars au moin il saura pourquoi donc il s'y attendra un peu encore merci

Par **Camille**, le **23/02/2009** à **09:09**

Bonjour,

[quote="nadya":7itmwtme]D'habitude il a toujours un avocat mais se jour la etant donnés qu'il ne c'est pas presenter donc pas d'avocat.[/quote:7itmwtme]

Comment ça ? Il [u:7itmwtme][b:7itmwtme]a[/b:7itmwtme][u:7itmwtme] un avocat. Que celui-ci ne se soit pas présenté est une chose, mais ce n'est pas parce que son avocat ne se présente pas qu'il n'en a pas.

Par **Camille**, le **23/02/2009** à **09:10**

Bonjour,

[quote="akhela":lr5xk536]mais en principe la prison doit le prévenir qu'il y a un procès en cours contre lui et elle a même l'obligation de l'y conduire !!!![/quote:lr5xk536]

Et, dans ce cas, l'avocat n'est pas prévenu non plus ?

Par **Camille**, le **23/02/2009** à **09:13**

Bonjour,

[quote="nadya":2dbgzuzw]bonjour lshou,merci pour votre soutien je pense que arrivait là je n'ai plus trop le choix donc faudra vraiment que je le fasse et ne plus perdre de temps car si sa se passe mal le 12mars au moin il saura pourquoi donc il s'y attendra un peu encore merci[/quote:2dbgzuzw]

Et son avocat, l'aviez-vous informé ? Qu'a-t-il fait ?

Par **nadya**, le **23/02/2009** à **17:00**

bonsoir Camille son avocat n'as pas etait informée pour cette affaire et en l'ayant contacter pour avoir des informations elle ma expliqué qu'elle a pas le dossier qu'elle et donc pas au courant das se cas elle ne pouvait rien faire...donc de mon coté je ne sais plus trop quoi faire et si je doi contacter un autre avocat.